

Communiqué de presse

Paris, le 31 mars 2017

Le groupe Crédit Agricole accompagne l'union de coopératives agricoles VEGAFRUIT dans l'acquisition de Clair de Lorraine et de Clairdis

Le 1^{er} mars 2017, la société VEGAFRUIT a fait l'acquisition de l'intégralité des titres des sociétés Clair de Lorraine et Clairdis à FSVP, holding détenue par Vincent Ferry. UNIGRAINS et l'Institut Lorrain de Participation accompagnent VEGAFRUIT dans le cadre de cette opération d'acquisition.

La Caisse régionale de Crédit Agricole de Lorraine a été la banque arrangeuse de la dette bancaire.

SODICA Corporate Finance a conseillé VEGAFRUIT, union de coopératives agricoles, spécialiste des fruits lorrains (récolte, conditionnement, 1^{ère} transformation) qui regroupe 200 producteurs sur 100 hectares de vergers pour un potentiel de 8 000 tonnes produites. VEGAFRUIT est le leader mondial du négoce de mirabelle avec 40 % de parts de marché.

Fondé en 1988 et repris par Vincent Ferry en 1996, le Groupe Clair de Lorraine est un fabricant de Perlé (apéritif pétillant) et distributeur renommé de produits régionaux de Lorraine et d'Alsace à travers quatre canaux (Grande Distribution, Boutiques spécialisées « *En passant par la Lorraine/l'Alsace...* » [11 détenues en propre et 3 franchises], BtoB et réseaux de distribution sélective). Le Groupe emploie 63 salariés et a réalisé, en 2016, un chiffre d'affaires de 12 M€.

En rachetant ces sociétés, VEGAFRUIT se dote d'un circuit de distribution multicanal et valorise ainsi sa production par la fabrication de Perlé et autres produits à base de mirabelles.

Intervenants :

Cédant : FSVP (Vincent Ferry)

Acquéreur : Végafruits (Philippe Daniel, Bruno Colin)

Investisseurs :

Unigrains (Bruno Julla, Anabelle Coti, Virginie Colombo)

Institut Lorrain de Participation (Benoit Voinot)

Arrangeur dette bancaire :

Caisse régionale de Crédit Agricole de Lorraine (Renaud Untereiner)

Conseils Acquéreur :

M&A : SODICA Corporate Finance (Philippe Azevedo, Simon Duprez)

Juridique : G&A Avocats (Philippe Choquet, Pierre Mencarelli)

Due diligences comptable et financière : PwC (Jean-Luc Cacciatore, Philippe Mayeur)

Conseils Cédant :

M&A : TwinL (Franck Loubaresse, Laurent Loubaresse)

Juridique : ACD Avocats (Philippe Sester)

Financier : Exco Nexiom (Mehmet Oksuz)

A propos de SODICA Corporate Finance

Au sein de Crédit Agricole Capital Investissement & Finance (CACIF), SODICA Corporate Finance est spécialisé dans les opérations de conseil en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière de taille moyenne (mid-caps). SODICA Corporate Finance dispose de départements spécialisés en conseil en transactions agroalimentaires, transactions viticoles, ainsi qu'en transactions immobilières.

SODICA intervient notamment en support de l'activité des réseaux bancaires et des filiales du groupe Crédit Agricole.

Conseiller en Investissements Financiers (CIF), immatriculé sous le n° 15004383 auprès de l'ORIAS, membre de l'ACIFTE, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Carte Loi Hoguet n° 7501 2016 000 007 875 délivrée par la CCI Paris-Ile de France le 24/05/2016

www.ca-sodica.com